



## Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 décembre 2020

### **Présents (dix-sept) :**

M. Marc DELEIGUE, M. Stéphane ROBERT, Mme Marion CHOFFEL, M. Guy VACHON, Mme Marine MATA, Mme Caroline MUSCELLA, Mme Marie-Thérèse MORAND, M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX, M. Yves DELORME, Mme Corinne CHABORD, M. Jean-Marc PALLET, Mme Linda LAURO, M. David LESUR, Mme Nadine EUKSUZIAN, M. Jacques PRAT, M. Jean-Pierre MALSERT, Mme Catherine JEANTROUX

### **Absents au moment du vote (deux pouvoirs) :**

M. Pascal DANCETTE donne pouvoir à M. Stéphane ROBERT,  
Mme Lucie DANCETTE donne pouvoir à Mme Corinne CHABORD,

**Secrétaire de séance :** M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX

Monsieur le maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 20h35.

### **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 19 novembre 2020 :**

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 19 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **1- Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement par le maire, dans la limite de 25% du montant des crédits inscrits sur le budget primitif 2020 section Investissement, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021.

### **2- Tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- La création d'un poste à temps complet au grade d'adjoint administratif territorial,
- La création d'un poste à temps complet au grade d'agent technique territorial principal de 1<sup>er</sup> classe.

Il est aussi précisé que la police municipale sera renforcée par un recrutement au mois de mars 2021.

### **3- Création de vacations :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Le recrutement d'un agent pour assurer un renfort au service comptable,
- Le montant de la vacation à 18 € de l'heure.

**4- Approbation d'un avenant n° 1 à la convention « Voirie » avec Vienne-Condrieu Agglomération :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité des membres présents ou représentés l'avenant n°1 à la convention Compétence Voirie « Mise à disposition partielle des services d'une commune membre concernant l'entretien des voiries d'intérêt communautaire » prolongeant la convention jusqu'au 31 décembre 2021, et autorise Monsieur le maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à cette convention.

**5- Désignation de délégués pour siéger au Comité Syndical du Parc du Pilat :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne, à l'unanimité des membres présents ou représentés Madame Marion Choffel comme déléguée titulaire et Madame Caroline MUSCELLA comme déléguée suppléante.

**6- Budget primitif 2020, décision modificative :**

Monsieur Marc DELEIGUE ayant informé le Conseil Municipal en début de séance qu'il n'y aurait pas d'ajustement au budget primitif 2020, cette délibération, initialement inscrite à l'ordre du jour, n'est pas nécessaire.

**La séance est levée à 21H25**